# **Termes de Reference pour l’activité A 2 – 2.2 Déploiement des consultations publiques (pour la participation à l'élaboration du PAN 2) par les formateurs**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directeurs de Projet | Emilie Bècle – Daniel Fra |
| Email | Emilie.becle@expertisefrance.fr ; dfa@cfi.fr |
| Pays/institution | **Cote d’Ivoire – OSC et Administration**  |
| Opérateur sur l’activité | **CFI et Expertise France** |
| Activité | **A 2 – 2.2 Déploiement des consultations publiques (pour la participation à l'élaboration du PAN 2) par les formateurs** |

# Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Dans cette perspective, l’AFD a instruit et financé le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de coopération médias) ce projet d’Assistance Technique sur une durée de 3 ans à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire).

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre des activités transversales de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO (Axe A).

Dans le cadre de l’élaboration et de la co-construction du Plan d’Action National n°2 en Côte d’Ivoire qui devrait être finalisé en juin 2018, le processus et les méthodes PGO prévoient la contribution active de la société civile à cette élaboration. Cela peut prendre plusieurs formes, notamment celles de consultations publiques au sein des différentes régions afin de sensibiliser et mobiliser la population sur la collecte de thématiques communes et prioritaires qu’elle souhaiterait faire apparaitre dans le PAN 2.

L’Objectif de l’activité est :

* Déployer le processus des consultations publiques (comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques – recherche de thématiques, collectes de contributions, retours d’expériences, etc…) dans le cadre de l’élaboration et de la co-construction du PAN 2 ;
* Sensibiliser à la consultation publique dans les communes pilotes en amont des événements de consultation de la construction du PAN 2.

Plus spécifiquement, cette sensibilisation devra être faite par les formateurs qui ont été formés et identifiés lors de l’activité A.2 – **2.1 Formation de formateur sur les consultations publiques :**

4 trinômes experts/formateurs seront composés si possible de: 1 formateur issu de l’administration et deux issus de la société civile ;

* Sensibiliser la population sur le processus et la méthodologie des consultations publiques (comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques – recherche de thématiques, collectes de contributions, retours d’expériences, etc…) dans le cadre du PGO;
* Mise en place des consultations publiques dans 3 communes pilotes : Odienné, Gagnoa et Bongouanou.

Le Projet PAGOF prendra en charge les couts et frais de fonctionnement liés à ces consultations (transports, hébergement, per diem, communication, location de salles, etc…).

# Livrables

* Les consultations publiques faites dans les 3 communes et sensibilisation au PGO

# Type de contrat

NA

# Nombre de jours d’expertise

NA

# Calendrier prévisionnel

Du 15 mars au 30 avril 2018

# Lieu d’exécution

L’activité sera réalisée en Côte d’Ivoire principalement et sur le lieu de travail de l’expert si nécessaire.

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance de l’administration publique décentralisée (enjeux, acteurs, etc) ;
* Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
* Excellentes compétences rédactionnelles.

# Langue(s) de travail

Français